



Politique française en faveur du bois-énergie Récents développements

Pascal-André MARTINEZ, Chargé de Mission « Usages du bois et atténuation du changement climatique »

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Politique française en faveur du bois énergie

Récents développements

1^{er} octobre 2014





Objectifs et contexte du bois énergie : 2 fronts à traiter en même temps

L'économie et la filière forêt-bois

- Mobiliser plus de bois pour valoriser la ressource et répondre aux besoins
- Respecter la hiérarchie des usages :
BO → BI → BE
(en particulier combustibles issus de la forêt, de l'industrie, des déchets et du bois hors forêt)

L'environnement et du changement climatique

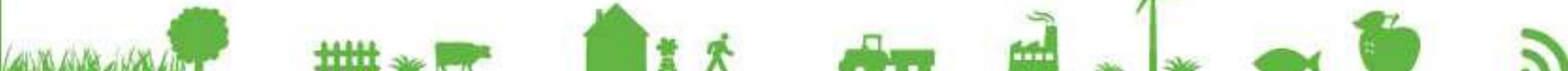
- Lutter contre le changement climatique en réduisant les émissions de GES (engagements UE + PNA-EnR)
- Utiliser les 4 leviers : Séquestration, Stockage, Substitution matériaux, Substitution énergie
- Éviter une diminution du stockage du carbone à travers le changement d'utilisation des terres
- Respecter les conventions internationales (conditions sociales, biodiversité,...)

*** LAAF**

*** CSF-CNI**

*** Suivi
Ressource**

*** Projet LPTE**





Loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt

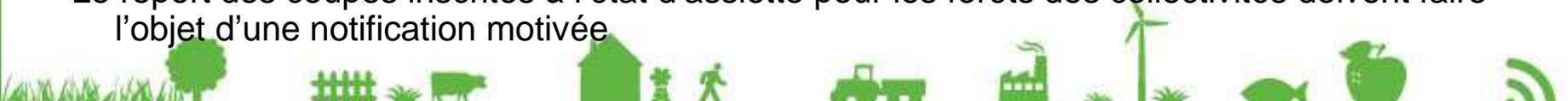
(Adoption le 11 sept, promulgation mi-octobre)

Gouvernance

- Conseil Supérieur de la Forêt et du Bois (CSFB) avec comités spécifiques, Programme National de la Forêt et du Bois (PNFB) et programmes régionaux (Décret)

Outils pour la disponibilité et la mobilisation de la ressource

- Groupement d'Intérêt Économique et Environnemental Forestier (GIEEF)
- Accès aux données numérisées du cadastre (décret à venir)
- Fonds Stratégique de la forêt et du Bois (décret à venir pour définir la gouvernance)
- Défrichement : mise en place de la compensation qui est généralisée (instruction technique du MAAF pour définir les modalités)
- Ouverture de la procédure des biens vacants et sans maître
- Communes de montagne : possibilité de défrichement étendue
- Desserte : schéma départemental d'accès à la ressource
- PSG : délai des travaux ramené à 4 ans
- CBPS étendu jusqu'en 2022, avec obligation d'un programme de coupes et travaux
- Le report des coupes inscrites à l'état d'assiette pour les forêts des collectivités doivent faire l'objet d'une notification motivée





Plan National d'Actions pour les Industries de Transformation du Bois : Le Comité Stratégique de la Filière Forêt Bois

GT 7 Atteinte des objectifs de la France dans la lutte contre le Changement Climatique » (avr-juin 2014) et fiches action :

- 7a 1 Articuler harmonieusement les différents usages du bois
- 7a 2 Lancer un plan déchets bois et bois en fin de vie en France
- 7a 3 Organiser le financement écologique du Fonds Stratégique (en lien avec l'action 6b2, « Aider financièrement l'investissement en forêt et la mobilisation des bois »)

Finalisation du contrat de filière

- Projet de contrat diffusé fin août
- Présentation le 8 septembre au CSFB en présence du Ministre Stéphane Le Foll (Engagement de signature du ministre dans les prochaines semaines)
- Réunion du bureau du CFS le 30 sept 2014





Nouveaux outils de connaissance de la ressource

Le « MOFOB » de l'Observatoire National de la Ressource en Biomasse

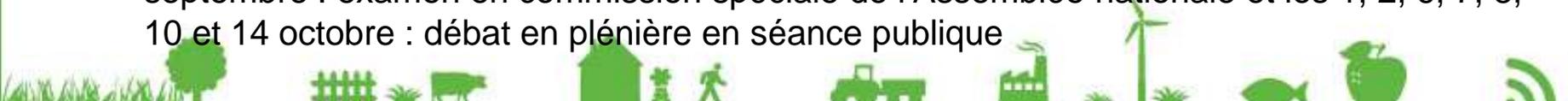
- MOFOB = Module Forêt Bois de l'ONRB
- Outil conjoint MAAF-MEDDE-ADEME (cellules biomasse), intégré à ONRB et confié à un prestataire qui connaît le secteur forestier (FCBA?).
- Finalisation avant fin 2014 (CC en cours de finalisation)

Veille Économique Mutualisée

- Outils des professionnels FBF-FBIE-CODIFAB (partenariat initial avec l'État)
- Accord sur contenu et financement
- Discussions en cours sur le pilotage (mission MAAF)
- Finalisation prévue avant fin 2014

Projet de loi sur la transition énergétique pour la croissance verte

- Grands objectifs : - 40 % de GES et 32 % EnR en 2030
- 2 nouveaux outils de pilotage : (1) stratégie de développement bas carbone et (2) programmation pluriannuelle de l'énergie
- Secteurs ciblés : rénovation énergétique des bâtiments, transports moins polluants, développement des énergies renouvelables, économie circulaire (réduire les déchets et améliorer le recyclage), nucléaire.
- Calendrier : 30/07/2014 = Dépôt du projet de loi à l'Assemblée nationale, du 24 au 27 septembre : examen en commission spéciale de l'Assemblée nationale et les 1, 2, 6, 7, 8, 10 et 14 octobre : débat en plénière en séance publique





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Merci de votre attention

Pascal Martinez

Pascal-andre.martinez@agriculture.gouv.fr

Chargé de mission Usages du bois et changement climatique

Bureau du développement Economique

Sous-direction de la Forêt et du Bois

Ministère de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

agriculture
gouv.fr
alimentation
gouv.fr

